

Département des Bouches-du-Rhône  
Arrondissement d'Aix en Provence

République française

COMMUNE  
de  
LA FARE LES OLIVIERS  
13580

### DECISION DU MAIRE

En application de l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales

#### 2026\_6 - OBJET : Contrat boîte postale avec la Poste

Le Maire de la Commune de LA FARE LES OLIVIERS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

**INFORME** le Conseil Municipal que la commune dispose d'une boîte postale pour la réception du courrier arrivée au Bureau de Poste de La Fare les Oliviers.

**DECIDE** de signer pour l'année 2026 un contrat avec La Poste pour la location de la boîte postale Flexigo pour un montant annuel de 130,80 € TTC.

**DIT** que les crédits nécessaires au paiement de cette prestation sont prévus au budget de la commune, aux chapitre et article correspondants.

Fait à LA FARE LES OLIVIERS, le 23 janvier 2026.

Le Maire,

Jérôme MARCILIAC

